

Pontcharra

le mag

Cadre de vie
Bien dans ma Ville!
Page 2

Solidarité
Devenez bénévole
Page 12

Jeunesse
César Terrier : première
partie livrée - Page 13

Culture
À la culture (jeunes)
citoyens ! - Page 18

N° 14
octobre | 2018



DOSSIER

Seniors : à votre service !

N° 14

octobre | 2018

02 CADRE DE VIE

Bien dans ma Ville ! / Cimetières : l'embellissement continue
La neige ne nous surprend plus / Le Coléo s'ADAP'
Les lumières de Noël.

04 ACTUALITÉ

La Ville protège vos données personnelles
Marché public : tous connectés !
Nouveaux services et entreprises / Nouveaux habitants
McDonald's ouvert !
Nouveau plan de Ville et nouveau guide pratique
Votre avis compte
1918-2018 : se souvenir / Du nouveau pour votre sécurité / État-Civil
Territoire :
Plein feux sur le chauffage au bois ! / Centre Nautique Intercommunal

08 VIE MUNICIPALE

Brèves du conseil
Expression politique

09 DOSSIER

Seniors : à votre service !

12 ENTRE NOUS

Solidarité :
Devenez bénévole et aidez la Ville en cas de sinistre
Pontch'éthon : tout un programme
Collecte alimentaire
Jeunesse : César Terrier : première partie livrée !
CME : déjà les élections !
Santé et environnement au cœur du nettoyage
Jeunesse : le marché a été relancé
Rencontre avec Patricia Boudeux et Bruno Delaigue
Les mouvements de la rentrée
Hommage à Cendrine Galéa

16 LOISIRS

Voile RC
Rencontre avec Marion Borras
Complexe de l'île Fribaud
Vie associative : nouvelle arrivée
Culture : À la culture (jeunes) citoyens !
Retour en images : La Rosière 2018

21 AGENDA

L'actualité du trimestre
Vos rendez-vous culturels

Directeur de la publication : Christophe BORG / **Directrice de la rédaction :** Cécile ROBIN / **Rédaction :** Beverb, Marie VIGNARD, Maurice BUCCI / **Photos :** Mairie, Julien Virlogeux – JP Photographe, Associations Mieux Vieillir en Grésivaudan, Pontch'éthon, Voile RC, UCP / **Mise en page :** AIR'N GRAFFIC / **Impression :** Imprimerie du Pont de Claix / **Diffusion :** Adrexo / **Couverture :** Atelier Senior

Parution trimestrielle : janvier - avril - juillet - octobre
Bulletin d'informations municipales
Réalisation service Information / ISSN 0766-3455
Imprimé sur papier recyclé et encres végétales
www.pontcharra.fr - mël : courrier@pontcharra.fr





01 - La rentrée des associations

Le forum des associations s’est déroulé samedi 8 septembre au parc Saint-Exupéry. Une soixantaine d’associations était venue présenter leurs activités.

02 - Rentrée !

759 élèves (290 en maternelle et 469 en élémentaire) ont fait leur rentrée dans les groupes scolaires primaires de La Ville (école de Villard Noir sur la photo). Les élèves de César Terrier ont retrouvé une école aux travaux bien avancés. (lire p.13)

03 - Participation citoyenne

Les premiers panneaux à l’entrée des quartiers où les habitants se sont portés volontaires ont été installés cet été.

04 - Gloutton® en Ville !

La Ville a doté ses agents d’une nouvelle machine ! Le Gloutton® est un aspirateur de déchets urbains. Véhicule électrique, il est parfaitement silencieux et respectueux de l’environnement.

05 - Agrandissement de l’entrepôt Lidl

L’entreprise de grande distribution Lidl agrandit de 15 000 m² son entrepôt de stockage situé dans la zone industrielle de Pré Brun. Une campagne de recrutement sera lancée pour une cinquantaine de postes.

06 - Lancement de saison

La saison du Coléo a été lancée samedi 15 septembre en présence de Morgane Blot, directrice de la salle et Jeanne Fleurent, adjointe au Maire en charge de la Culture.



L’ÉDITO
Christophe BORG

Maire de Pontcharra

Depuis plusieurs années, les collectivités locales doivent affronter de nombreux défis et Pontcharra n’échappe pas au phénomène. Pour autant, l’équipe municipale a su, sans augmenter vos impôts, redresser une situation financière catastrophique et se donner les moyens d’investir pour redonner de l’attractivité à notre ville. Car ne nous y trompons pas, seule une vision d’avenir ambitieuse et moderne peut permettre à notre commune de conserver sa place dans le nouveau paysage institutionnel qui se profile à l’horizon.

Dans cette perspective, l’équipe municipale soutient avec force les projets susceptibles de concourir au développement de notre commune dont l’image

et le rayonnement s’améliorent au fil des mois. Ainsi, pendant l’été, plusieurs de vos espaces publics ont été réhabilités dans

un souci d’esthétisme, de fonctionnalité mais aussi de sécurité. D’autres études et travaux d’amélioration du cadre de vie vont se poursuivre. Enfin, des perspectives d’emploi se précisent avec l’ouverture du restaurant McDonald’s et bientôt l’extension de la plateforme LIDL.

Aujourd’hui, notre défi majeur consiste à maintenir, tout en l’adaptant, le niveau du service public, mais aussi à préserver la qualité de vie à Pontcharra dans le contexte de contraintes fortes imposées par la loi ou par les échelons intercommunaux. Cette donnée est particulièrement sensible en matière d’habitat et d’urbanisme où la commune n’est pas seule décisionnaire. Sachez que les élus communautaires charrapontains, majoritaires et minoritaires, sont vos porte-parole auprès de la Communauté de communes.

Alors n’hésitez pas à les solliciter. Il appartient à chacun de prendre une part active aux réflexions en cours. L’avenir de notre commune est l’affaire de tous. Excellent automne à tous !

[EMBELLISSEMENT]

BIEN DANS MA VILLE !

CET ÉTÉ, LES CHANTIERS EN CENTRE-VILLE ONT ÉTÉ ENTREPRIS AVEC POUR SEUL OBJECTIF : L'AMÉLIORATION DE VOS DÉPLACEMENTS AU CŒUR DE LA VILLE. LE POINT SUR LE STATIONNEMENT ET LA SÉCURITÉ.

SÉCURITÉ ET DÉTENTE !

**LES NOUVEAUTÉS**

- 3** bancs nouvellement installés
- 2** chantiers de végétalisation prévus cet automne
- 1** square pour enfants
- 1** abri à vélo

Square Jean Menetrey devant le centre de planification Agathe : aire de jeux et espace vert en cours

Les trottoirs, le long de l'avenue de la Gare, ont été élargis afin d'améliorer la liaison piétonne entre la Mairie et la place de la Résistance. Des jeux pour enfants de 2 à 6 ans, à utiliser sous surveillance des parents ainsi que des bancs devant et dans l'aire de jeux ont été installés. Des plantations d'arbres seront effectuées cet automne.

**Place de la Résistance : on circule mieux**

Le carrefour a été redessiné améliorant la visibilité et la circulation. Un sens de circulation a été défini pour accéder au parking facilitant le stationnement. L'entrée se fait dorénavant par la rue Laurent Gayet et la sortie par la place de la Résistance, côté avenue de la Gare.

La règle de la priorité à droite s'applique sur ce carrefour. La vitesse est par ailleurs limitée à 30 km/h.

Avenue de la Gare : plus de sécurité !

Deux nouveaux quais bus ont été créés par la Communauté de Communes Le Grésivaudan, pour Tougo, de chaque côté de l'avenue de la Gare renforçant la sécurité des enfants qui se rendent au cinéma (et qui descendent ainsi sur le trottoir de ce dernier). À la suite de ces aménagements, l'ancien arrêt de bus, situé rue du Grésivaudan, a été supprimé, permettant ainsi de réduire les manœuvres des bus dans les ronds-points.

Autour de la mairie : accès parking amélioré

L'entrée au parking de la mairie a été élargie au niveau du rond-point tout comme l'accès à la place Louis Derrion. Autour de la Mairie, place Françoise Dolto, des travaux d'embellissement et de sécurisation sont en cours. De nouveaux bancs ont par ailleurs été installés.

D'autres travaux pour la circulation

Deux nouveaux ronds-points sont en cours de réalisation à la Gâche, à Barraux. Menés par le département de l'Isère, ces travaux se termineront en janvier 2019. Depuis septembre, le département mène aussi une sécurisation de la RD 525 ainsi qu'une préservation des ouvrages d'art dans les gorges du Bréda. La circulation est coupée et des déviations sont en place.

Informations : itinisere.fr

DE NOUVEAUX STATIONNEMENTS

Derrière le cinéma : 60 nouvelles places

Un nouveau parking, nommé Marignan, propose 60 nouvelles places de stationnement derrière le cinéma, dont deux places PMR [Personne à Mobilité Réduite]. L'entrée se fait depuis le rond-point de la mairie, la sortie entre le cinéma et la ZAC.



Place du Terrail : stationnement facilité et déplacement simplifié



Le stationnement est facilité, place du Terrail, grâce au réaménagement du parking. La nouvelle place, nommée square Royer-Deloche et créée à la suite de la démolition de la maison située au 185, rue Laurent Gayet, offre de nouveaux espaces de verdure et de déambulation en toute sécurité. Des plantations d'arbres seront effectuées cet automne.

La place Lionel Terray, à Villard Noir, fait peau neuve

Le parking de Villard Noir, a été entièrement enrobé afin de faciliter le stationnement et la sécurité. Ce sont 38 places qui y sont disponibles.

LES NOUVEAUTÉS EN CENTRE-VILLE

Environ **70** places de stationnement
5 nouvelles places PMR
 et toujours 0 € de coût du stationnement



Du nouveau pour le bus scolaire : groupe scolaire César Terrier

Afin de sécuriser la zone de retournement des bus scolaires desservant le groupe scolaire César Terrier, un nouvel aménagement a été effectué. Trois stationnements réservés aux bus scolaires ont donc été créés le long du parking, rue des Alpes.

Parking Alexis Paradis : bientôt en chantier

Un agrandissement du parking sera poursuivi pour passer à 90 places dont 6 PMR l'année prochaine. Les parents sont invités d'ici là à utiliser le nouveau parking Marignan de 60 places, situé derrière le cinéma. Un cheminement piéton dans la ZAC permet de vous déplacer en toute sécurité.

CIMETIÈRES : L'EMBELLISSEMENT CONTINUE



Cet automne, les allées des deux cimetières, actuellement gravillonnées, seront semées en pelouse composée à 80 % de trèfles. Ces plantes couvre-sol permettent de lutter, de façon naturelle, contre les mauvaises herbes tout en limitant l'arrosage et l'entretien, notamment la tonte. Un choix qui respecte à la fois l'environnement et les contraintes budgétaires. Un choix esthétique également puisque l'aspect général du lieu en sera modifié : les cimetières seront entièrement tapissés de verdure. De plus, le portail de la deuxième entrée du cimetière de Villard-Benoît a été changé à la rentrée. L'accès a ainsi été élargi et de nouveaux piliers ont été construits pour accueillir ce portail tout neuf.

La neige ne nous surprend plus !

Tous à vos pelles ! En cas d'épisode de neige, en tant que propriétaire, je dégage le trottoir devant chez moi, le long de ma propriété et je stocke la neige de façon à ne pas gêner les piétons. Je n'oublie pas d'équiper mon véhicule afin de minimiser les risques d'accident. La Ville, quant à elle, s'engage à déneiger les grands axes, les trajets des transports scolaires et l'accès aux hameaux. Après les axes principaux, ce sont les axes secondaires qui sont déneigés. Le département s'occupe des routes dont il est responsable.



Le Coléo s'ADAP'

Cet été, le Coléo a procédé à quelques aménagements : la scène sera dorénavant accessible aux personnes à mobilité réduite, tout comme le bar et les sanitaires, également réaménagés. À la Maison des services et au multi-accueil, des travaux d'accessibilité ont également été effectués cet été (pose de rampes, de barres d'appui dans les WC, de signalétique spécifique, passages élargis).

Les lumières de Noël !

Les nouveaux décors de Noël, seront, cette année tout de bleu vêtus. Un boîtier programmé permet l'activation à distance. Les illuminations habituelles couvriront des secteurs plus larges, notamment les hameaux de Villard Noir et Villard-Benoît.



[SÉCURITÉ NUMÉRIQUE]

LA VILLE PROTÈGE VOS DONNÉES PERSONNELLES

LE RGPD A ÉTÉ MIS EN APPLICATION LE 25 MAI 2018. CONFIANCE, TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ SONT LES MAÎTRES MOTS DE CE TEXTE QUI VISE À RENFORCER VOS DROITS LORS DE L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES. 4 RÉPONSES POUR COMPRENDRE LE RÔLE DE LA VILLE.

RGPD qu'est-ce que c'est ?

Le RGPD [Règlement Général sur la Protection des Données] encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne. Ce règlement renforce le contrôle que vous avez sur l'utilisation qui peut être faite de vos données. Cette mise à jour européenne est née de l'évolution de nos pratiques numériques : achats et ventes en ligne, inscriptions multiples sur les sites, etc.

Qui est concerné ?

Le RGPD s'applique à toute organisation, publique ou privée, qui traite des données personnelles pour son compte dès lors qu'elle est établie dans l'Union européenne ou que son activité cible directement les résidents européens.

Quel est le rôle de ma commune ?

La Ville doit pouvoir justifier auprès de la CNIL [Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés] des mesures entreprises pour se conformer à la loi et éviter la fuite de vos données. Elle recueille en effet des informations vous concernant, via vos inscriptions diverses ou sur les

listes électorales. Un référent a été nommé en juin 2018, qui, dans les deux ans, doit avoir recensé l'ensemble des documents de la commune pour lesquels des données vous concernant sont récupérées. Un mail vous sera ensuite envoyé pour vous préciser les changements opérés dans la collecte de celles-ci. La Ville a toujours eu une attitude responsable, basée sur la confiance, puisqu'elle n'a toujours demandé que les données nécessaires à l'exercice de l'intérêt général.

Qu'est-ce que ça change pour moi ?

Vos données vous appartiennent ! Tel est l'essence même de ce règlement. En ce sens, vous devez explicitement savoir quelles données sont enregistrées lors de l'utilisation d'un service et donner explicitement votre accord. De plus, vous avez un droit d'accès et de modification des données vous concernant. Vous pouvez alors contacter le référent nommé par la commune.

Renseignements auprès du référent : **Cyrille Félix**
dpo@pontcharra.fr ou au **07 71 91 70 19**



Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Il s'agit de toute information se rapportant à une personne physique qui peut être identifiée soit directement (nom et prénom) soit indirectement (par un identifiant – n° client – un numéro de téléphone, une donnée biométrique, plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, etc.). Son identification peut être réalisée par une seule donnée (numéro de sécurité sociale, ADN, etc.) ou à partir du croisement d'un ensemble de données (femme vivant à cette adresse, née tel jour, abonnée à tel magazine, etc.)

Source : cnil.fr/RGPD de quoi parle-t-on ?

MARCHÉ PUBLIC : TOUS CONNECTÉS !

Depuis le 1^{er} octobre, les marchés publics de plus de 25 000 € sont passés selon une procédure entièrement dématérialisée. Ainsi les documents de la consultation sont gratuitement mis à disposition des acheteurs (sur un profil créé) dès la publication de l'avis. Les communications et les échanges d'informations sont effectués par voie électronique. Les candidatures aux offres sont maintenant exclusivement réceptionnées par cette voie.

Plus d'infos : collectivites-locales.gouv.fr et pontcharra.fr (page Marchés publics)

NOUVEAUX SERVICES ET ENTREPRISES

À VOTRE SERVICE

Entreprise d'aide à domicile (entretien, soins du linge, conception de repas, accompagnement, sorties extérieures, aide aux loisirs d'intérieurs, toilette)

Contact : veronique.aus@outlook.fr
aux **07 68 19 86 28** ou **04 76 75 11 52**

ATELIER MICROCOSME

Vente de terrarium à composer soi-même.
ateliermicrocosme.com

AZ EXPERTS

Experts indépendants pour vos diagnostics immobiliers
159 rue des Écoles

Contact : contact@azexpert.fr
04 76 71 67 45

LA CANTINE TOQUÉE

Ce Food truck, proposant des plats faits maison et des produits locaux, est présent tous les jeudis midi dans la Zone Industrielle de Pré Brun (parking du garage Peugeot).

Contact : **07 71 79 12 63**
contact@lacantinetoquee.fr

LES ATELIERS DÉCORÉLIES

Atelier de loisirs créatifs pour adultes et enfants.

463 rue des Althaéas
Contact : Aurélie - **06 45 02 73 14**
les-ateliers-decorelies.com

LOVELY PERRUQUE

Groupe médical, 341 avenue de la Gare

Contact : **07 67 54 65 10**
lovely.perruque@gmail.com

MAGNÉTISEUR

Contact : Adrien Gros - **06 28 32 87 34**
adrien.grospl@yahoo.fr

30 novembre

soirée des nouveaux habitants

EN MAIRIE À 18H30



[ÉCONOMIE]

MCDONALD'S OUVERT !



DEPUIS LE 9 OCTOBRE, UN RESTAURANT MCDONALD'S EST OUVERT SUR LA COMMUNE. SITUÉ À CÔTÉ DU COLÉO ET DE SUPER U, IL VOUS ACCUEILLE DE 10H30 À 22H30 DU DIMANCHE AU JEUDI ET JUSQU'À 23H LE VENDREDI ET LE SAMEDI.

Aidé par la Communauté de Communes Le Grésivaudan et la commune de Pontcharra, qu'il considère comme des partenaires, Gilles Parriaud, le gérant, a ouvert sur la commune sa cinquième franchise McDonald's « mais l'excitation et la fierté restent les mêmes que pour le premier » confie-t-il avant de préciser « arriver dans une commune, c'est d'abord une rencontre, avec les instances officielles bien sûr mais aussi avec la population. Puis il s'agit d'un investissement économique générateur d'emplois : 40 CDI sont en cours de recrutement, avec des contrats à temps complet

40 CDI en recrutement

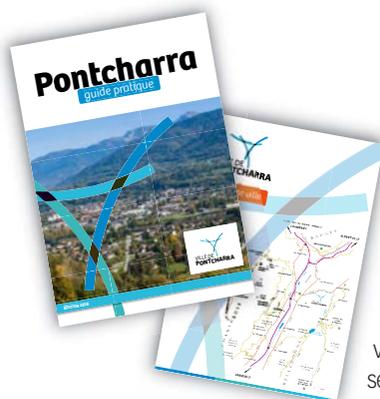
ou partiel ». Ce restaurant McDonald's propose tous les services : aire de jeux pour enfants, commande via les bornes, service à table et offre toujours la possibilité d'organiser un anniversaire.

Vigilant sur les déchets

Un établissement de restauration rapide sur la commune peut générer quelques inquiétudes sur

les nuisances notamment liées aux déchets, Gilles Parriaud rassure « tous nos emballages sont recyclables. Nous veillerons à les ramasser nous-mêmes, s'ils venaient à être déposés n'importe où, notamment autour du restaurant sur les parkings. On peut même envisager une action commune avec l'équipe municipale pour un ramassage de déchets dans des zones ciblées comme autour du plan d'eau des Lônes par exemple. Bien sûr, le restaurant comme les extérieurs sont équipés de nombreuses poubelles. ».

NOUVEAU PLAN DE VILLE ET NOUVEAU GUIDE PRATIQUE



90 nouveaux noms de rue

La nouvelle édition du guide pratique est disponible ! Retrouvez toutes les coordonnées nécessaires à votre vie quotidienne sur la commune ainsi qu'un nouveau plan de Ville. Il a été revu, simplifié et surtout remis à jour avec les nouveaux noms de rue, notamment donnés sur suggestion du Conseil des sages. Ainsi une place Françoise Dolto se situe devant la Mairie ainsi que non loin, une rue Simone Veil. Le guide pratique et le nouveau plan de ville sont disponibles à l'accueil de la Mairie, à la Maison des services, au Bureau d'Information Touristique ou sur pontcharra.fr. Les habitants concernés par un changement d'adresse recevront des

main du facteur un document officiel, accompagné d'une plaque de numéro. Quant aux nouvelles plaques de rues, la pose est prévue d'ici la fin de l'année.

Présence sur les réseaux sociaux :

Courant octobre, la ville a lancé sa page Facebook. Elle diffusera des informations pratiques, des actualités, des rendez-vous. Son but : donner des informations simples, faciles d'accès, en s'appuyant sur la réactivité offerte par le support.

VOTRE AVIS COMPTE !

« Pour la première fois, nous lançons une enquête sur les supports de communication de la Ville. Nous souhaitons recueillir votre avis afin de nous aider à améliorer notre information mais également notre diffusion » explique Cécile Robin, adjointe au Maire en charge de la communication. Vous trouverez donc, joint à ce magazine, un questionnaire. Seulement quelques minutes suffisent pour le remplir et le retourner à l'accueil de la Mairie ou à la Maison des services. Vous pouvez aussi retrouver ce questionnaire en ligne sur le site : pontcharra.fr. Votre participation est entièrement anonyme. Elle est aussi très précieuse. Merci de vous mobiliser pour nous aider à toujours mieux vous informer !

Questionnaire en ligne sur pontcharra.fr ou envoi par mail sur simple demande. Retour avant le 19 novembre.

[COMMÉMORATION]

1918-2018 SE SOUVENIR



Le 11 novembre 1918 à 11 heures cessent officiellement les combats. L'armistice est signé. Le 18 janvier 1919 s'ouvre ainsi la « conférence de la paix » qui donnera naissance à la SDN, la Société Des Nations chargée de préserver la paix en Europe. Le

deuil de cette guerre, qui a marqué les populations et a fait 1,4 million de morts en France et 3 millions de blessés sur 8 millions de mobilisés, a déterminé les communes à construire des monuments aux morts. Quelque 36 000 monuments aux morts ont alors été érigés, non pour glorifier la victoire mais pour rendre hommage aux hommes qui ont perdu la vie. Le 11 novembre 2018 à 10h45, le Maire, Christophe Borg, les élus ainsi que les associations d'anciens combattants et des enfants se rendront depuis la Mairie, au monument aux morts puis au parc Saint-Exupéry.

La cérémonie débutera à 11h. L'Harmonie les Enfants de Bayard jouera la Marseillaise à la suite des discours et des lectures.

PARTOUT EN FRANCE, DEPUIS 2014, DES INITIATIVES SONT NÉES AFIN DE COMMÉMORER LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE QUI FIT DES MILLIONS DE MORTS. EN 2018, LA COMMUNE ORGANISE UN ÉVÉNEMENT PARTICULIER POUR NE JAMAIS OUBLIER QUE LA PAIX EST UNE CHANCE.

Lâcher de ballons

Les élèves des écoles élémentaires de la commune lâcheront des ballons (biodégradables) au parc Saint-Exupéry, devant le chêne du centenaire. Épinglé sur le vêtement des élèves et des musiciens, un ruban aux couleurs du drapeau français, leur sera laissé pour souvenir.

Le chêne du centenaire

La Communauté de communes Le Grésivaudan a offert aux communes qui le souhaitent un chêne et une plaque commémorative. Vous pourrez retrouver ce chêne au parc Saint-Exupéry où il sera planté avant le 11 novembre. La plaque commémorative sera dévoilée pendant la cérémonie.

DU NOUVEAU POUR VOTRE SÉCURITÉ

...à la gendarmerie



Le Major Lionel Rivier est le nouveau commandant de la Communauté de brigades des unités de Pontcharra et d'Allevard. Isérois, Lionel Rivier a servi, dans différentes fonctions et dans différents lieux (Alpes de Haute Provence, Martinique, Drôme, Loire, Ain) avant d'être nommé cet été sur ce territoire.

Il organise donc le service (ressources humaines, fonctionnement, sécurité publique) pour les deux unités qui regroupent une vingtaine de personnes.

... à la police municipale



Émilie Bocheux est arrivée mi-septembre à la police municipale. Elle rejoint Philippe Varvat pour les missions de sécurité publique de proximité (point école, marché, manifestations, etc.). Formée par la gendarmerie où elle a passé un peu plus de quatre années, Émilie a été policière municipale en région parisienne (95 et 78) avant d'arriver à Pontcharra où elle a été très bien accueillie par les agents de la Mairie comme par les habitants avec lesquels elle a eu un premier contact.

ÉCOUTE ET INFORMATION AUX VICTIMES

AIV [Association Information aux Victimes] est née il y a 35 ans sous l'impulsion de magistrats et d'élus locaux qui souhaitent apporter une réponse de proximité à toutes les victimes, notamment celles d'infractions pénales. Cette association tient une permanence à la gendarmerie de Pontcharra. Si vous avez subi des violences physiques, un cambriolage, un incendie, une agression sexuelle, du harcèlement, un accident médical, un acte terroriste, une violence routière ou un accident climatique, etc., vous pouvez bénéficier d'un soutien psychologique et d'un accompagnement juridique et social en prenant contact avec AIV.

Permanence tous les lundis après-midi sur rendez-vous au 04 76 97 60 74

État civil

Naissances

Les parents souhaitant une insertion dans le magazine peuvent nous informer par mél : maurice.bucci@pontcharra.fr ou le préciser à l'accueil de la Mairie.

- Adem CHERIBET
- Ani MARKOSYAN
- Myah KISMOUNE
- Layton, Johnny CHEVALLIER

Mariages

- Aurélie BÖHLE & Matthieu CHRETIEN
- Céline ZORGNOTTI & Michaël DOUY
- Dominique RABILLOU & Julius César THÉOPHILE

Décès

- Marie ARNAUD-GODDET, veuve de Jean MOLLOT
- Ginette, Lucie, France BROCHENIN veuve de Guy VIOUD
- Pierre, Jean CAZAND
- Francis-Louis DAUCHEZ
- Sandrine Odette Aline RAVEAUD, divorcée de David GALÉA
- Jacques, Roger TOUSSAINT
- Dominique, Marie VINSARD

[ENVIRONNEMENT]

PLEINS FEUX SUR LE CHAUFFAGE AU BOIS !



La clé c'est le tirage !

La vitre s'encrasse rapidement, la flamme vivote et une épaisse fumée se dégage ? Le tirage est insuffisant. Le bois brûle trop vite, la flamme tend vers le blanc et l'appareil monte trop en température ? Le tirage est trop élevé.

Dans les deux cas vérifiez la notice de votre appareil, reportez-vous aux préconisations de votre installateur ou contactez l'Espace Info Énergie au 04 76 14 00 10

FAIRE UN FEU CHEZ SOI, QUELLE AMBIANCE ! MAIS METTEZ-VOUS DANS LES BONNES CONDITIONS. LES POÊLES ANCIENS ET LES FOYERS OUVERTS SONT TRÈS POLLUANTS. LE CHOIX DU BOIS A ÉGALEMENT SON IMPORTANCE, SOUS PEINE DE DÉGRADER LA QUALITÉ DE L'AIR. TROIS CONSEILS !

1 Chauffage bois : les bonnes pratiques

Contrairement à une idée fort répandue : tout ne peut pas être brûlé dans la cheminée. Un bon combustible chauffe mieux et pollue moins.

- Ça se brûle :
 - Du bois de feuillu dense, sec, stocké dans un abri ventilé et isolé du sol ;
 - Les bûches, plaquettes ou granulés porteurs de labels ou de marques de qualité.
- Ça ne se brûle pas mais se dépose en déchetterie :
 - Le bois souillé, peint vernis ;
 - Le bois humide.

BON À SAVOIR : Un bois sec se reconnaît à l'aspect grisé en bout et les bûches qui ont peu d'écorce sont à privilégier. N'oubliez pas de stocker vos granulés dans un endroit à l'abri de l'humidité !

2 Allumer le feu... du premier coup !

Oubliez tout ce qu'on vous a appris sur la technique d'allumage du feu. Pour réduire les émissions de particules fines on allume le feu par le haut. Explications.

- On ouvre toutes les arrivées d'air de l'appareil ;
- On place les bûches puis le petit bois par-dessus ;
- On dépose sur le tout un allume-feu (sans produit pétrolier) puis des petits morceaux de résineux secs ;
- On allume le feu et on ferme la porte.

BON À SAVOIR : Un appareil à bois doit fonctionner à plein régime pour avoir un bon rendement. Si vous avez des braises en fin de nuit, c'est généralement un gage de mauvaise combustion.



7 novembre

Réunion d'information sur le chauffage bois

EN MAIRIE DE 20H À 22H

animée par un conseiller énergie de l'Ageden, l'espace info énergie du territoire et le partenaire technique sur la prime air bois.

Une subvention pour changer d'appareil

Avec le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), Le Grésivaudan, la Métropole grenobloise et le Pays Voironnais ont lancé conjointement une Prime Air Bois, allant de 800 € jusqu'à 1 200 €, pour vous aider à renouveler vos appareils de chauffage au bois peu performants et très polluants.

Plus d'infos : le-gresivaudan.fr



3 Bien entretenir son appareil

Un appareil bien entretenu c'est un appareil qui fonctionnera mieux et plus longtemps. C'est aussi une garantie pour votre sécurité.

- Vous disposez d'un insert / foyer fermé / poêle à bûche :
 - Videz fréquemment le cendrier ;
 - Nettoyez régulièrement la vitre ;
 - Faites réaliser l'entretien annuel par un professionnel.
- Vous disposez d'un poêle à granulés :
 - Videz régulièrement le cendrier ;
 - Vérifiez régulièrement le niveau de combustible ;
 - Faites réaliser l'entretien annuel par un professionnel.

BON À SAVOIR :

Vous pouvez nettoyer la vitre de votre appareil avec un chiffon humide et de la cendre et faites réaliser deux ramonages par an dont, l'un, sera effectué en période de chauffe.

CENTRE NAUTIQUE : DÉBUT DES TRAVAUX À L'AUTOMNE

Les travaux préparatoires du centre nautique intercommunal vont débiter à l'automne. L'ancien parking sera, dès lors, inaccessible. Destiné aux scolaires comme au grand public, le centre nautique ouvrira ses portes en 2020. Ce projet, réalisé par la Communauté de communes Le Grésivaudan, a obtenu la participation financière du Département de l'Isère au titre du plan piscine et de l'État.



BRÈVES DU CONSEIL

28 novembre

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
À 20H EN MAIRIE**

[VIE MUNICIPALE]

Ouverture dominicale des magasins



Le Conseil municipal, réuni le 20 septembre, a donné un avis favorable aux ouvertures dominicales, exceptionnelles des commerces de détail en magasin non spécialisé pour les douze dimanches consécutifs du 6 octobre au 22 décembre 2019.

Transmission des alarmes radio du système de production d'eaux potables

Le Conseil a décidé, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire, à signer une convention avec la Communauté de communes Le Grésivaudan pour la gestion de la transmission des alarmes radio du système de production d'eaux potables de Pontcharra (dans l'attente du remplacement du système en place). Jusqu'à présent c'était un agent d'astreinte de Pontcharra qui recevait les messages d'alerte et les transmettait au service des eaux de la Communauté de communes. Ce fonctionnement présentant des déficits, la commune et la Communauté de communes ont décidé que la transmission des alarmes radio du système de production d'eaux potables sur la commune se fera 24h/24 et 7j/7 directement vers l'astreinte de la Communauté de communes.

Changements de délégations



Vincent Sintive, adjoint au Maire en charge de l'administration générale et des ressources humaines prend également les finances. Tandis que David Audebeau jusque-là en charge de l'environnement, de l'économie, du patrimoine bâti et non bâti et des finances, se concentrera sur les deux premières délégations : environnement et économie. Le Maire, Christophe Borg, gèrera le patrimoine bâti et non bâti.

[AMÉNAGEMENT]



Modification PLU

Les règlements écrit et graphique du PLU [Plan Local d'Urbanisme] nécessitant d'être adaptés, la commune a décidé la modification simplifiée de son PLU pour :

- assouplir certaines règles de stationnement ;
- permettre certains aménagements futurs comme un cinéma sur la friche en face de la gare, par exemple ;
- permettre la venue d'entreprises dans la zone industrielle de Pré Brun ;
- corriger des erreurs matérielles dans les règlements écrits et graphiques.

Ainsi, vous pourrez consulter le projet de modification simplifiée du PLU de la commune du 15 décembre 2018 au 15 janvier 2019 et émettre vos observations au sur le registre prévu à cet effet, au service urbanisme à la Maison des Services (33 Rue de la Ganterie) aux horaires d'ouverture au public. Vous serez prévenu de sa mise à disposition par affichage et par publication notamment dans le Dauphiné Libéré.

[ASSOCIATIONS]



Subvention annuelle pour Arcade

La subvention annuelle de 18 080 € versée à l'association Arcade depuis quatre ans est réduite à 12 000 € à partir de 2019. Décision annoncée depuis longtemps à la direction de l'association et motivée par la baisse des dotations de l'État.

Subventions exceptionnelles

La Ville a attribué, à l'unanimité, trois subventions exceptionnelles :

- à l'association Amitié Pontcharra Rovasenda pour l'aider au financement de l'apéritif offert à la population lors des festivités de la Rosière en partenariat avec la commune (900 €) ;
- au groupe danse du Lycée Pierre du Terrail (UNSS Hip-Hop) sélectionné pour les championnats de France (100 €) ;
- à l'association Académie Bayard Boxe qui organise au Coléo le 1^{er} décembre 2018 un gala amateurs élite (600 €).

[EXPRESSION POLITIQUE]

Opposition

Toute l'équipe de l'opposition vous souhaite une excellente rentrée. Il est l'heure à présent de faire un point sur les avancées dans notre belle ville de Pontcharra. Encore un été sans piscine... On nous dira qu'il s'agit d'un retard dû aux intempéries (l'été a été pluvieux ?!). Ouverture en 2020, nous indique la majorité, mais faut-il rappeler que le vote de validation du début des appels d'offre de la communauté de commune est intervenu en Février 2018. L'annonce de l'ouverture en 2020 est-elle raisonnable ? Il ne vous aura pas échapper que l'été a été marqué par les travaux. Place César Terrier tout d'abord, La majorité avait fait campagne en 2014 en critiquant

le manque de stationnement (catastrophique) de cette place... Après plus de 200 000€ de travaux le résultat nous laisse perplexe, certes l'environnement, est plus esthétique aujourd'hui mais au détriment du nombre de place de stationnement !! Place de la résistance à présent (à l'entrée de la rue Laurent Gayet). Des travaux sans panneaux signalétique en amont (dangereux sur cette zone où se rencontrent piétons et voitures) pour un carrefour entièrement modifié.

Le parking de la ZAC qui n'est composé que de 65 places et qui devait en comporter ... (combien ?).

Les festivités de l'été : un 14 Juillet sans fête...

Nous adressons à la famille de Francis Dauchez toutes nos condoléances.

William BACHELET : 06 12 35 36 88 ; Franck BERNABEU 06 82 81 22 55 ; Jeannine BUCH 04 76 71 92 97 ; Karen DIDIER 06 32 70 42 11 ; Joseph MAS 06 37 18 18 19 ; Ramon MUNOZ 06 31 11 30 70

[SENIORS]

À VOTRE SERVICE !

AUJOURD'HUI UN QUART DE LA POPULATION FRANÇAISE A PLUS DE 60 ANS. CE SERA UN TIERS EN 2035. À L'ÉCHELLE D'UNE VILLE, CES CHANGEMENTS DANS LA POPULATION REPRÉSENTENT UN DÉFI POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES : UNE DURÉE DE VIE PROLONGÉE, C'EST BIEN, MAIS UNE QUALITÉ DE VIE PROLONGÉE, C'EST MIEUX. L'ÉQUIPE MUNICIPALE VEILLE DONC À CE QUE LES SENIORS SOIENT BIEN DANS LEUR VILLE.





Les rencontres intergénérationnelles facilitées par La Ville.

Géographiquement, Pontcharra est bien placée. Entourée de montagnes, notre Ville présente une topographie avantageuse puisqu'elle se situe au cœur de la vallée. Facile d'accès, elle bénéficie d'une gare et d'un réseau de bus : TouGo. Grâce à la tarification solidaire, les seniors peuvent profiter comme tous les usagers, de réduction pour tout abonnement sur ce réseau. De plus, grâce aux aménagements en cours, notre Ville gagne en fluidité de déplacement. Des services qui permettent donc de sortir facilement !

Les clés du bien vieillir

Selon que vous soyez en retraite ou non, vous n'aborderez pas de la même manière la question du maintien du lien social : une des clés du bien vieillir. La Ville a ainsi un rôle majeur : celui de la prévention. Le 6 octobre, la Ville a tenu à accueillir le premier forum dédié à l'autonomie et au handicap coordonné par le département de l'Isère. En un même lieu, toutes les questions ont trouvé une réponse : du sport à la solution d'hébergement. Car le bien vieillir rassemble plusieurs enjeux. La santé par exemple, avec la possibilité de garder une activité physique : vélo, gymnastique ou même Qi Gong... les associations ne manquent pas ! Une autre problématique est celle de la nutrition « un sujet que je souhaiterais développer » annonce Monique Gerbelli, adjointe au Maire.

Des services sur-mesure

Les goûts changent en vieillissant et les envies également. Faire les courses peut se révéler plus compliqué qu'avant, cuisiner pour une ou deux personnes également. Pourtant bien manger est essentiel. « À Pontcharra, le Maire et les élus ont fait le choix de la qualité pour le service de portage de repas à domicile. En 2016, on a donc fait appel à l'ADMR pour assurer un service de proximité » explique Frédérique Murigneux en charge du CCAS [Centre Communal d'Action Sociale]. L'élaboration des repas est assurée par un traiteur au Cheylas, qui propose une cuisine qui a du goût, des portions généreuses et qui s'adaptent, si besoin, au régime alimentaire des

bénéficiaires. Une cinquantaine de personnes en profite et apprécie le changement. René Baccard, de l'ADMR aime à rappeler « porter un repas, c'est aussi une visite, un moment d'échange, c'est un moment où l'on rompt la solitude ». Partager, échanger, c'est aussi l'objectif du repas des aînés. Près de 1 200 personnes sont invitées et là encore Christophe Borg, le Maire veille au menu. Pour celles qui ne peuvent pas venir, un panier gourmand est offert et à retirer au CCAS.

On vous informe

Le CCAS est votre service de proximité et votre interlocuteur privilégié. Il est aussi labellisé par le Département comme point d'information pour l'autonomie. En d'autres termes, il est un

lieu d'accueil, d'écoute et de renseignement. Frédérique Murigneux qui assure ce service détaille « Comment installer une téléalarme et par qui passer ? Comment trouver une aide-ménagère ? Ce sont des questions auxquelles j'apporte une réponse très concrète ». De plus, Frédérique Murigneux peut aider pour la constitution d'un dossier, d'hébergement par exemple.

L'hébergement

La commune compte deux types d'établissement : la petite Unité de Vie Foyer Soleil, qui accueille 20 résidents et pourra en accueillir 4 de plus grâce aux travaux qui seront engagés en 2019. Cet hébergement de proximité préserve l'autonomie des personnes âgées les plus fragiles en mettant à disposition des services (en plus d'un logement) adaptés ainsi que du personnel permanent qui veille à la sécurité et au bien-être des résidents. Enfin, l'Ehpad, en construction, étoffera l'offre d'hébergement en proposant 80 lits aux personnes âgées en perte d'autonomie. D'ici quelques années, cette offre d'hébergement sera complétée par un petit ensemble immobilier intergénérationnel, construit par la SDH [Société Dauphinoise pour l'Habitat], en lieu et place de la maison des anciens, avenue de Savoie.

Cultiver l'intergénérationnel

Dotée de lieux culturels aussi variés, qu'une salle de spectacle (le Coléo), une médiathèque, un cinéma et de nombreuses associations, Pontcharra est ►►

25 novembre

Repas des aînés au Coléo



L'EHPAD proposera 80 lits.

3 Questions à



MONIQUE GERBELLI

ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DES ACTIONS SOCIALES ET DE LA SOLIDARITÉ

« La proximité est une réponse aux enjeux du vieillissement »

Quel est le portrait des seniors à Pontcharra ?

De 50 à 66 ans, on est les baby-boomers, de 67 à 70 ans, on est jeune senior, de 71 à 80 ans, on est senior et de 80 à 90 on est grand senior, sans oublier les plus de 90 ans... Il y a plusieurs générations dans cette définition ! Les préoccupations des seniors sont donc plurielles et les niveaux de vie différents. À Pontcharra, comme dans le reste de la France, les seniors présentent des écarts de revenus. La catégorie n'est pas homogène mais nous essayons d'apporter des réponses à chaque situation.

Quels sont les enjeux du vieillissement ?

Ils sont différents en fonction des âges mais aussi à plus ou moins long terme. D'abord, nous veillons au « bien vieillir », c'est-à-dire à la possibilité de maintenir une certaine forme physique et psychologique. Puis l'une des grandes questions est la dépendance. Vivre à Pontcharra est déjà un avantage, je constate chaque jour, que les liens de solidarité entre voisins sont très forts. La question de l'autonomie est au cœur de cet inéluctable phénomène.

Comment y répondez-vous ?

Par la proximité tout d'abord. Patricia Picca, à l'accueil de la Mairie, reçoit de nombreuses visites chaque jour, des personnes âgées qui viennent prendre des nouvelles et en donner. Cela paraît anecdotique mais cette relation suivie avec ces personnes, au quotidien c'est important. Frédérique Murigneux, au CCAS, renseigne et accompagne les personnes pour trouver des solutions à leur problématique. Ensuite, nous menons des actions de prévention. Nous avons accueilli le premier forum dédié à l'autonomie et nous avons organisé avec Dary Hecquet-Dessus, praticienne en psychologie positive, des ateliers. Un nouveau stage sera relancé en janvier. Le tissu associatif joue également un rôle essentiel dans cette proximité. Enfin, nous organisons un événement, devenu un rendez-vous : le repas des aînés.



Les documents de la médiathèque livrés directement à domicile !



►► loin de manquer d'animations ! Dans le cadre de la semaine bleue, des tarifs exceptionnels étaient proposés pour un spectacle au Coléo ainsi que pour une séance au cinéma. Des lieux de vie qui favorisent la rencontre entre les générations. Pour cultiver ces liens, des projets sont menés avec différentes structures : la ludothèque, le CME, l'école de musique municipale. Enfin depuis trois ans, l'association nationale Lire et Faire lire, dont le but est le développement du plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle, propose aux écoles des activités de lecture avec des bénévoles de plus de 50 ans. Cette année encore les élèves de Villard-Benoît et de Villard Noir bénéficieront de ce moment « de découverte et de liberté » comme l'explique Jean-Claude Bernard, relais de l'association. « Nous retrouvons un petit groupe de 6 élèves et nous leur proposons nos histoires. Nous choisissons les livres à la médiathèque ou à la Bibliothèque centrale de prêt à Grenoble. Et cela créé indéniablement du lien, les enfants nous reconnaissent ensuite en ville. » note Jean-Claude Bernard. Enfin, pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer, même temporairement, la médiathèque et l'ADMR ont mis en place un service de portage de documents. Un bibliothécaire vous apporte chez vous, le premier mardi de chaque mois, les revues, livres, CD et DVD que vous souhaitez. Vous les conservez pendant un mois.

Numéros utiles :

CCAS : Frédérique Murigneux - 04 76 97 82 02

ADMR portage de repas et inscription portage des livres :

René Baccard 07 76 13 41 59/06 85 02 37 69

Médiathèque (renseignements portage de livres) - 04 76 97 79 67

LES SENIORS AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE

Composé de 21 conseillers qui ont plus de 55 ans, le Conseil des sages est un organe consultatif indépendant. Mis en place par l'équipe municipale en 2014, ce Conseil réfléchit à des problématiques communales transmises par le Maire ou les habitants ou initiées par le Conseil lui-même. Des sujets, aussi vastes que variés, les ont conduits à se constituer en commissions afin de gagner en efficacité. Certains aménagements ou projets très concrets ont été mis en place : harmonisation des limitations de vitesse sur les voiries périphériques de la Ville, réflexion sur une limitation à 30 km/h en centre-ville, proposition de nouveaux noms de rues et de l'opération 2 arbres plantés pour 1 arbre coupé ou encore l'événement déjà renouvelé du nettoyage citoyen, suggéré par le Conseil des sages et le CME.

DES ASSOCIATIONS POUR TOUTES LES ENVIES

Le Club du Bréda : chaque semaine

Tous les jeudis après-midi dans la salle de la petite Unité de Vie « Foyer Soleil », les adhérents du Club de Bréda se retrouvent pour une partie de cartes, de boules ou de simples discussions. Une fois par mois, le Club propose une sortie dans un rayon de 100 km maximum. Le Club du Bréda compte 86 adhérents à la retraite, dont le plus ancien à 97 ans et le plus jeune 69 ans. L'adhésion est de 23 €/an.

Anne-Marie Bouvier au 04 76 97 33 80

Mieux Vieillir en Grésivaudan : sur-mesure

Créée avec pour objectifs le maintien du lien social et celui de la prévention quant à la perte d'autonomie, *Mieux vieillir en Grésivaudan* propose des activités sur-mesure en fonction du bilan effectué. Sylvie Martain, infirmière et fondatrice de l'association, organise, depuis un an, pour les seniors (et avec eux), des sorties, des ateliers et envisage même des petits séjours « Je suis en plein dans l'organisation d'une nuit en refuge pour le printemps 2019 » précise Sylvie. S'appuyant sur les réseaux existants, elle travaille beaucoup avec l'Accorderie, organisant dans leurs locaux des ateliers nutrition et profitant de l'espace pour rencontrer les adhérents autour d'un café. En novembre, dans le cadre d'un atelier Lien social et bien-être*, une visite de l'exposition *Servir les dieux d'Égypte*, au musée de Grenoble sera proposée. Sylvie peut aller chercher les participants à leur domicile, les emmener et adapte les sorties en fonction de leur forme.



*Cet atelier a pour but de sortir et de rencontrer d'autres personnes et ainsi ne plus rester seul chez soi.

Sylvie Martain 06 10 73 05 44 - mveg38@gmail.com

L'accorderie : donnez du temps et recevez-en !

L'échange de service est au cœur de cette association, dont chacun peut être adhérent peu importe l'âge. En effet, une heure de service rendu équivaut à une heure de service reçu. L'échange repose donc sur une valeur temporelle et non sur l'argent. 260 personnes sont déjà inscrites et 1 accordeur sur 4 a plus de 65 ans. « L'accorderie, c'est créer du lien et de la solidarité entre les personnes d'un même territoire. Même si parfois on se pense sans savoir-faire particulier : on peut toujours donner une heure à l'association, aider au fonctionnement ou proposer une activité. » explique Sidonie, animatrice à l'Accorderie avant de poursuivre « car les possibilités sont infinies. Et chacun se sent utile et légitime à rendre un service et à en recevoir un en échange. »

Sidonie : 09 86 17 53 99 ou 07 82 81 06 79

TÉMOIGNAGE



D.R.

Henriette Morand, 80 ans

« Le tissu associatif pour maintenir le lien social »

Je suis venue m'installer, il y a 6 mois, à Pontcharra. Je voulais me rapprocher de ma fille (qui vit à Grenoble) et de mon fils (qui vit à Saint-Maximin). Je suis en plein centre-ville alors je me déplace à pied ou je prends le bus. Rapidement, j'ai pris contact avec la Mairie et afin de lier connaissance, et parce que j'aime m'investir dans des projets, je me suis tournée vers les associations. J'ai participé aux sorties de Mieux Vivre en Grésivaudan et je me suis présentée à l'Accorderie. J'y tiens une permanence pour renseigner les gens sur les missions de l'association. J'ai trouvé, dans ce tissu associatif, le lien social nécessaire pour me sentir bien. Je me suis également inscrite aux ateliers de psychologie positive, qui se dérouleront jusqu'à Noël.

[CITOYENNETÉ]

DEVENEZ BÉNÉVOLE ET AIDEZ LA VILLE EN CAS DE SINISTRE !

DOTÉE D'UN PCS [PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE] DEPUIS JANVIER 2015 (ET DÉCLENCHÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS EN JANVIER 2018), LA VILLE VA PLUS LOIN EN CONSTITUANT UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE. SON RÔLE ? SOUTENIR, ASSISTER ET INFORMER.

La réserve communale de sécurité civile est constituée par vous : citoyen, habitant, qui souhaitez apporter votre aide bénévolement au Maire en cas de déclenchement du PCS. Aider à l'ouverture d'un gymnase pour accueillir les populations sinistrées, participer au barrage d'une route ou à la remise en état ... sont autant d'actions qui vous seront confiées. Des critères de recrutement sont pris en compte, comme par exemple celui d'avoir 18 ans minimum. « La réserve a en réalité deux missions d'importance égale, souligne Vincent Bouché, responsable du PCS, l'une est opérationnelle : le soutien et l'assistance aux populations sinistrées et l'appui logistique pour la remise en état et l'autre est de prévention : la diffusion de l'information. Et cette dernière mission à toute son importance : une population informée est une population déjà aidée. »

Informer et sensibiliser

Vous pouvez devenir bénévole pour l'une de ces deux missions voire pour les deux. L'information pourra être ciblée en fonction des publics et sera appuyée par le DICRIM, document qui recense les risques majeurs sur la commune. Votre engagement dans la réserve prendra la forme d'un contrat conclu entre vous et le Maire. Vous recevrez également une formation pour plus d'efficacité. Vincent Bouché souligne « Dans certaines communes, la réserve communale est à 80 % autonome. Elle constitue alors une aide précieuse pour les équipes communales. » Aucune obligation (astreinte, maintien sur la commune à certaines dates, etc.) n'est imposée. Une réunion d'information sera organisée avant la fin de l'année.

Intéressé (e) ?

Contactez Vincent Bouché au 04 76 97 81 85 ou vincent.bouche@pontcharra.fr



Janvier 2018 : PCS déclenché

Les événements survenus en début d'année sur la commune et plus largement sur le territoire (violents orages, crues et inondations) ont déclenché, pour la première fois le PCS, mis en place en 2015. Cet outil a ainsi prouvé son efficacité puisqu'aucun secours n'est intervenu sur la commune. Une efficacité qui sera alors renforcée avec la constitution de la réserve communale de sécurité civile.

PONTCH'ÉTHON : TOUT UN PROGRAMME !



spectacle chants et danses avec les associations locales (20h30). Le samedi, retrouvez place Bayard, une vente de produits – risotto, diots, pâtisseries, écharpes, etc. – et l'après-midi, au gymnase Maurice Cucot, 12 heures du badminton et un atelier zumba sont proposés. Le dimanche 9 décembre, participez au Loto du Téléthon à 14h au Coléo. À Saint-Maximin, une soupe commune sera organisée salle Marie-Louise le samedi 8 décembre. L'année passée, l'Association Pontch'éthon avait récolté 21 367,41 €.

30 novembre et 1^{er} décembre

Collecte alimentaire



Les bénévoles de l'association Équilibre seront présents à Super U et à Lidl. L'année passée ce sont 3,5 tonnes de denrées alimentaires collectées (un peu moins qu'en 2017). Tous les produits sont les bienvenus : les couches et les conserves de poissons restent des produits peu collectés.

[PROJET ÉCOLES]

CÉSAR TERRIER : PREMIÈRE PARTIE LIVRÉE !

LE CHANTIER DÉMARRÉ CE PRINTEMPS SE POURSUIT SELON LE CALENDRIER. UNE PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉCOLE RENOUVELÉE EST LIVRÉE EN CE DÉBUT D'AUTOMNE ET L'INSTALLATION DE CERTAINES CLASSES EST EN COURS.



Les travaux de démolition, de couverture et de reconstruction de l'aile sud se sont achevés cet automne. Les classes s'installent actuellement (pendant les vacances d'automne) dans cette aile, qui a connu une profonde restructuration tant des volumes que dans le choix des matériaux. Les escaliers et les gradins sont réalisés jusqu'au noyau central. L'aile nord commence donc sa transformation : démolition, couverture et reconstruction sont en cours.

Maintenant l'école maternelle !

En parallèle, les études des travaux de rénovation de l'école maternelle ont été lancées. Le bâtiment principal sera entièrement réhabilité. Les architectes qui

L'installation dans
les nouvelles classes
est en cours

travaillent sur l'école élémentaire ont imaginé un projet cohérent entre les deux écoles, qui se matérialise notamment par un préau reliant les deux bâtiments et permettant de traverser par tous les temps les cours de récréation pour se rendre dans l'une ou l'autre école. Projet réalisé en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, il est

également soumis aux enfants. Comme pour les élèves de l'élémentaire, les enfants de maternelle participeront à des ateliers. Précieux, ces moments permettent aux architectes de collecter les impressions des élèves et leurs façons de vivre l'école. Le chantier est programmé pour début 2019.

[CME]

DÉJÀ LES ÉLECTIONS !

À peine rentrés, les élèves des trois écoles élémentaires (César Terrier, Villard-Benoît et Villard Noir) se sont lancés dans l'élection de leurs représentants au CME [Conseil Municipal des Enfants]. Les élèves, souhaitant se présenter, ont fait campagne la dernière semaine de septembre et la première semaine d'octobre avant le vote de leurs camarades qui a eu lieu à la mi-octobre. Les élèves nouvellement élus rejoindront ceux élus l'an passé et se réuniront pour leur première séance le lundi 5 novembre. « Le CME est un partenaire dans l'exercice de notre mandat. Bien sûr, il permet aux enfants d'avoir des responsabilités, de faire des propositions et de les débattre, de se sensibiliser à ce que signifie intervenir pour l'intérêt général. Mais le CME nous permet aussi, à nous élus adultes, d'organiser les conditions d'apprentissage de la démocratie et de ses mécanismes ; il est sain de rappeler les fondements d'un fonctionnement. Il nous permet aussi de « voir » la ville à hauteur d'enfants et de s'interroger sur nos projets pour le développement de la Ville. Une de leur initiative « J'aime ma Ville au sens propre », cette journée de nettoyage citoyen, a permis de créer un véritable événement civique ! » souligne Christophe Borg, le Maire.



Les initiatives du CME depuis 2014

Création et réalisation de flyer de sensibilisation au respect du stationnement pour personne en situation de handicap, envoi de courrier aux militaires en Opex (opération extérieure), journées de nettoyage citoyen – dans laquelle le collège et le lycée vont s'impliquer – et toutes les initiatives de lien social et d'échanges : avec la petite Unité de Vie, le centre de loisirs, la ludothèque, etc.

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU NETTOYAGE



Vinaigre blanc, bicarbonate de soude et savon de Marseille seront dorénavant les produits d'entretien utilisés pour le nettoyage des locaux du multi-accueil (couplés avec l'utilisation d'un appareil vapeur pour parfaire la désinfection), de l'école César Terrier et de la Maison des services. « Nous testons l'utilisation de ces produits dits « d'antan » sur ces trois lieux à partir de janvier 2019, avant, si les résultats sont concluants, de l'étendre à toutes les structures municipales d'ici un an » explique Corinne Demarcq, responsable du service propreté « nous souhaitons protéger la nature évidemment mais également la santé des agents comme des usagers de ces lieux. Ces produits sont également moins onéreux que les produits d'entretien classiques ». Si leur efficacité n'est plus à prouver, c'est dans l'appropriation que se situe l'enjeu d'une telle utilisation « ces produits n'ont pas d'odeur, ni d'action particulière comme le fait de mousser : les premiers temps d'utilisation peuvent être déroutants » poursuit Corinne qui prévoit, lors de la préparation d'ajouter quelques gouttes d'huile essentielle pour désinfecter en profondeur et apporter une touche parfumée.

JEUNESSE : LE MARCHÉ A ÉTÉ RELANCÉ

La DSP [Délégation de Service Public] avec l'association Gaia ayant été poursuivie jusqu'au 31 janvier 2019, la Ville a relancé la procédure de marché public pour assurer la continuité du service. En septembre, les candidats qui souhaitaient répondre au marché, devaient se présenter dans les locaux pour une visite obligatoire. Ils ont été, par ailleurs, entendus lors d'une audition le 17 octobre. Une décision quant à l'attribution de ce marché devrait être rendue avant la fin de l'année.

[SCOLARITÉ]

RENCONTRE AVEC...



PATRICIA BOUDEUX

PRINCIPALE
ADJOINTE
DU COLLÈGE
MARCEL CHÊNE



BRUNO DELAIGUE

ANCIEN PRINCIPAL ADJOINT
DU COLLÈGE MARCEL CHÊNE
ET NOUVEAU PRINCIPAL DU
COLLÈGE FLAVIUS VAUSSEVAT
À ALLEVAR

Vos premières impressions ?

Patricia Boudeux : Très bonnes. J'ai été très bien accueillie par les équipes et les élèves et je trouve l'ambiance agréable dans ce collège où près de 700 élèves ont fait leur rentrée cette année. Ces derniers m'ont fait aussi une très bonne impression.

Bruno Delaigue : c'est vrai, l'ambiance est chaleureuse et les élèves sympathiques. Ici aussi j'ai été très bien accueilli. J'arrive avec de l'expérience mais pas avec l'envie de tout changer à tout prix. Je souhaiterais travailler dans la continuité.

Quel est votre parcours ?

Bruno Delaigue : avant d'être principal adjoint, poste que j'ai occupé pendant six ans, j'étais enseignant d'éducation musicale et de chant choral. Puis je suis arrivé au collège de Pontcharra après ma réussite au concours. J'ai été d'abord principal adjoint stagiaire.

Patricia Boudeux : qui suis-je ? j'ai réussi le concours de personnel de direction en avril et j'ai fait le choix d'un poste dans l'académie de Grenoble. Quel plaisir d'être à Pontcharra, entourée par les montagnes ! Les journées sont denses mais stimulantes : il y a beaucoup à apprendre. J'étais auparavant conseillère pédagogique dans le premier degré. J'accompagnais les enseignants dans leur parcours professionnel initial ou continu notamment dans le cadre des innovations pédagogiques ou dans la mise en place des projets. Je crois en la pédagogie de projets. Je suis donc ravie de constater que les équipes fonctionnent ainsi au collège. Dans mon parcours professionnel, j'ai eu la possibilité d'enseigner

au lycée français de Rome, mais aussi en tant qu'assistante en Grande-Bretagne, j'ai un véritable attachement à l'anglais.

Quels projets laissez-vous et quels sont les prochains ?

Patricia Boudeux : quand on arrive, on prend ses marques, on prend le temps d'observer, de comprendre les fonctionnements. En tant que responsable des élèves de 6^e, je serai attentive à la liaison école/ collège. J'ai été enthousiasmée de voir que le collège organisait une journée d'intégration de toutes les classes de 6^e. Elles partent avec certains professeurs, sur une journée, en montagne pour apprendre à se connaître et favoriser la cohésion des groupes. Quelle belle initiative ! J'ai également en charge quelques classes de 5^e et de 4^e. Au fur et à mesure, les projets se mettront en place.

Bruno Delaigue : ces six dernières années, j'ai géré plusieurs dossiers : l'expérimentation numérique, pendant deux ans, en lien avec le Ministère. Cette mesure s'est arrêtée brutalement avec le changement de gouvernement. J'étais chargé du suivi des élèves en décrochage scolaire. J'ai mis en place un nouveau dispositif d'accueil avec des stages, des prises en charge individuelles. J'avais aussi la liaison école/collège sous ma responsabilité ainsi que le parcours Avenir avec l'organisation du forum des métiers. Puis, nous avons eu la réforme du collège. Cette mise en place s'est très bien passée dans notre établissement. De très beaux projets ont été proposés. Aujourd'hui en tant que chef d'établissement, de nouveaux défis m'attendent.

LES MOUVEMENTS DE LA RENTRÉE

Écoles

Madame Debauge a été nommée directrice de l'école élémentaire de Villard Benoît, poste occupé jusqu'à présent par Madame Benoît. Elle devient ainsi la directrice de l'ensemble du groupe scolaire. La municipalité remercie Madame Benoît pour son implication et sa disponibilité.

Monsieur Dibidabian a été nommé de façon définitive, directeur de l'école élémentaire César Terrier.

Trois nouvelles enseignantes sont arrivées : **Madame Cabirou** et **Madame Quef** à la maternelle de César Terrier et **Madame Mathieu** à Villard-Benoît élémentaire qui partage la semaine scolaire avec **Madame Lagrange** enseignante stagiaire.

Le Rased [Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté] accueille un nouveau membre, **Monsieur Dias**, maître E (aide à dominante pédagogique).

Collège

Madame Boudeux remplace Monsieur Delaigue, en tant que principale adjointe.

Académie



Monsieur Remy Degousset est le nouvel inspecteur d'académie pour notre bassin de vie. Il est basé à Crolles.

HOMMAGE À CENDRINE GALÉA



Cendrine Galéa, agent au multi-accueil depuis plus de 5 ans, s'en est allée un jour d'été. En sa mémoire, le multi-accueil et la Mairie ont organisé un lâcher de ballons le samedi 15 septembre. Dans son discours, Isabelle Da Conceicao, Directrice du multi-accueil a expliqué que ces ballons, de toutes les couleurs, étaient à l'image de la personnalité de Cendrine « battante, joyeuse, toujours jolie et apportant de la couleur chaque jour à travers ses tenues ». Cendrine s'est battue contre la maladie en faisant preuve d'un courage extraordinaire. Elle tenait, entre autres, à venir travailler chaque jour. Passionnée de lecture, elle transmettait ce goût aux enfants du multi-accueil. Aimée et respectée de tous au sein de la collectivité,

Cendrine imprimera à jamais sa bonne humeur dans le cœur de ceux qui l'ont connue. Toutes nos pensées vont à sa famille, particulièrement à ses deux enfants.



[VOILE RC]

NAVIGUEZ SANS EMBARQUER !

ILS NAVIGUENT AVEC LA STRATÉGIE D'UN ÉQUIPAGE CHEVRONNÉ... DEPUIS LES QUAIS OU LES PONTONS. BIENVENUE AU CLUB DE VOILE RC [RADIO COMMANDÉE] !



« Nous sommes des compétiteurs, comme les navigateurs, nous avons nos stratégies pour gagner une course » introduit Paul-Philippe Bellon, le président de l'association Pontcharra Voile RC. L'association compte 120 adhérents. « Nous sommes une association qui regroupe tous les clubs de modélisme de voile de Rhône-Alpes » explique Paul-Philippe Bellon « nous nous déplaçons donc régulièrement sur les différents plans d'eau de la Région jusqu'au lac Léman par exemple, à raison d'une dizaine de compétitions par an. Deux championnats de France ont lieu tous les ans pour deux catégories de bateaux ».

Un laboratoire pour la navigation en grand voilier

Les voiliers pilotés à distance, fonctionnent avec le vent. Ils sont les plus petits bateaux répondant aux règles de course à la Voile. Un aménagement de ces dernières a été cependant réalisé pour ces bateaux dont l'équipage n'est pas à bord. Les petits bateaux sont souvent des reproductions des plus grands... et reproduisent un fonctionnement identique. Il existe par exemple

des rassemblements de voiliers RC, type vieux gréements. Bien souvent les amateurs de Voile RC construisent eux-mêmes leur bateau miniature empruntant alors des matériaux nouveaux et des nouvelles technologies aux plus grands, comme les mats en carbone. La Voile RC fait ainsi figure de petits laboratoires, que ce soit pour l'utilisation de matériaux ou pour la navigation. « Cette discipline peut se présenter comme le prolongement d'une activité voile pour les jeunes qui naviguent sur des optimistes par exemple. Ils complètent leur apprentissage stratégique et tactique » détaille Paul-Philippe Bellon avant de conclure « souvent nous retrouvons des navigateurs amateurs, passés ou présents, de grands voiliers qui apprécient la compétition nationale et internationale mais qui la pratiquent en toute convivialité. » Si vous souhaitez essayer cette activité sur le plan des Lônes, n'hésitez pas à contacter Paul-Philippe Bellon ! Les adhérents de Pontcharra seront ravis de vous prêter un bateau et de vous fournir quelques explications pour avoir le plaisir de la découverte et pourquoi pas l'envie d'aller plus loin...

Renseignements :
Paul-Philippe Bellon - 06 89 19 80 05
ou paulbellon147@free.fr
pontcharra-voile-rc.com



[CYCLISME]

RENCONTRE AVEC...

MARION BORRAS COUREUSE CYCLISTE

À 20 ANS, MARION BORRAS VIENT DE REMPORTE LE TITRE DE CHAMPIONNE DE FRANCE DE POURSUITE PAR ÉQUIPE. ON LUI A POSÉ QUELQUES QUESTIONS SPORTIVES.



Quels étaient tes rêves en commençant le vélo ?

Je n'avais pas vraiment de rêves lorsque j'ai commencé le vélo. J'avais 7 ans et j'ai commencé ce sport par hasard alors j'ai découvert petit à petit ce

dont j'étais capable et ce que je pouvais tenter de réaliser. Mais très sincèrement, la seule chose que je voulais quand j'étais petite : c'était gagner.

Quel sportif t'a inspirée ?

Mon papa étant espagnol, j'ai toujours eu un petit penchant pour les hispaniques. Notamment Alberto Contador

La pression est parfois lourde... gardes-tu la même envie en entrant sur la piste ?

La pression est surtout lourde en amont, pendant les stages de préparation, la semaine précédant la compétition ou juste avant d'entrer en piste. Une fois qu'on y est et que c'est parti, nous sommes tellement concentrés que la pression s'envole et elle laisse place au plaisir et à la souffrance.

Après le titre de championne de France de poursuite par équipe, quel défi t'es-tu fixé ?

Ce titre m'a fait du bien moralement car il est survenu une petite semaine après la perte d'une personne importante pour moi, Jean Avarello. Il était lui aussi licencié à l'Union Cycliste de Pontcharra et il m'a beaucoup appris. C'est lui qui m'a entraîné durant mes premières années sur piste et il m'a



amené à mon premier titre de championne de France, en 2013. Désormais, j'aimerais continuer sur cette lancée et viser quelques coupes avec cet hiver, fin février, les championnats du monde sur piste. J'espère ainsi lui rendre hommage de la meilleure façon possible et remercier toutes les personnes qui me suivent et me soutiennent au quotidien.

Union Cycliste de Pontcharra :
Nathalie BORRAS - 06 13 46 54 36

DERNIÈRE MINUTE : Marion Borrás vient d'être sélectionnée pour participer à une manche de coupe du monde d'endurance du 19 au 21 octobre.

[ÉTUDE AVANT TRAVAUX]

COMPLEXE DE L'ILE FRIBAUD : SUR LA VOIE DE LA RÉHABILITATION



Le complexe multisport de l'île Fribaud n'a pas fait l'objet d'un entretien spécifique ou d'une revalorisation particulière depuis de nombreuses années. Même si les équipements sont très fréquentés par les associations aussi bien que par les élèves du collège et du lycée, sa vétusté ne peut être contestée. L'équipe municipale avait donc annoncé au printemps qu'une étude de réflexion serait lancée. Elle sera initiée prochainement par les services municipaux et proposera différentes opérations de travaux de réhabilitation en réponse aux besoins principaux des utilisateurs (réorganisation des espaces de vie, des espaces de stockage...).

« Nous souhaitons que cette étude réalisée en interne apporte une visibilité sur les travaux à entreprendre. Le chantier devra répondre aux besoins des usagers et améliorer durablement leur confort » explique Christophe Lanseur, adjoint au Maire en charge de la Vie Associative et Sportive avant de poursuivre « ces différentes phases de travaux nécessiteront un budget d'investissement sur plusieurs années. »

VIE ASSOCIATIVE : NOUVELLE ARRIVÉE !



Alice Casimir est la nouvelle chargée de mission vie sportive et associative, au sein du service Culture et vie associative. Elle est ainsi l'interlocutrice privilégiée des associations sportives. Conseils dans la gestion du quotidien, soutien dans l'organisation des événements mais aussi suivi des équipements sportifs ; ces missions lui sont maintenant dévolues. « J'ai une formation Staps [Sciences et techniques des activités physiques et sportives], j'ai donc de solides connaissances du monde du sport, et j'en pratique de nombreux. Les problématiques des clubs ne me sont pas inconnues et nous parlons un langage commun. J'espère que ces atouts permettront des réponses efficaces » détaille Alice Casimir.

[JEUNESSE]

À LA CULTURE (JEUNES) CITOYENS !



AU CENTRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE : LA JEUNESSE. PARCE QU'ACCÉDER À LA CULTURE EST UN MOYEN DE SE CONSTRUIRE, LA VILLE MET EN ŒUVRE DES ACTIONS SPÉCIFIQUES POUR QUE CHACUN PUISSE CONQUÉRIR CET ESPACE DE DÉCOUVERTE ET DE LIBERTÉ.

« Une salle de spectacle comme le Coléo : c'est un levier pour l'épanouissement de chacun » explique Morgane Blot, Directrice du Coléo avant de poursuivre « Chaque saison, nous proposons un programme pour toute la famille et nous développons des projets spécifiques et des parcours thématiques, avec les équipes enseignantes et encadrantes, du multi-accueil jusqu'au lycée. L'accès à la culture passe par l'enseignement, la pratique mais aussi par la rencontre avec les artistes ».

À l'école : on cultive la curiosité !

Chaque saison, les 800 enfants des écoles maternelles et primaires de Pontcharra, assistent gratuitement à un spectacle en séance scolaire. Au total, près de 3 100 places ont été ouvertes, cette année, sur 10 représentations. Un dossier pédagogique est transmis aux enseignants afin de préparer la venue des élèves au spectacle et bien souvent un temps d'échange avec les artistes est

prévue à l'issue de leur représentation. Des rencontres et des ateliers peuvent être organisés avant le spectacle avec la compagnie et des animations proposées par les équipes municipales sur le temps périscolaire. Au programme : une proposition complète pour appréhender une œuvre théâtrale ou musicale. « Nous avons aussi la chance d'avoir sur le territoire une école de musique municipale qui a élaboré son projet d'établissement cette rentrée avec pour objectif « la musique ensemble et pour tous ! ». En écho à ce projet, la saison du Coléo a donc été placée sous le signe de la chanson » détaille Morgane Blot. Aussi, la Ville recrute un dumiste, qui arrivera dès le retour des vacances de la Toussaint et fera découvrir la musique aux élèves de maternelle et de primaire. Ce musicien intervenant en milieu scolaire accompagnera, en effet, les enseignants dans l'initiation des élèves à la musique sous toutes ses formes. Si l'accès à la culture passe d'abord par la découverte, la pratique ►►

OUVERTURE

Le cours de guitare classique a ouvert ses portes à l'école de musique municipale. Historiquement l'école n'enseignait que les instruments à vent et les percussions. Grâce à la mise en place de son projet d'établissement l'école a défini « la musique ensemble et pour tous » comme axe de développement, plaçant la pratique collective au cœur de son projet... et proposant alors d'étoffer son offre.



►► est aussi encouragée par la Ville. En effet, une classe « musique » est ouverte aux élèves de 5^e, 4^e et 3^e du collège Marcel Chêne, inscrits à l'école de musique. Le vendredi après-midi, les élèves qui en font la demande, sont ainsi libérés pour pratiquer leur activité musicale.

En famille : on découvre tous ensemble !

Résolument familiales, les saisons du Coléo se succèdent sans se ressembler. Cette saison, sur 17 spectacles, 5 sont estampillés jeune public et la très grande majorité des spectacles est accessible pour les familles avec leurs enfants ! Et comme la culture n'a pas de frontière, à chaque spectacle, vous pouvez prolonger la découverte dans une autre structure culturelle et sous une autre forme : à la médiathèque avec des ateliers, des lectures, des expositions, à la ludothèque avec des jeux, au cinéma Jean Renoir avec une projection ou encore à l'école de musique. « La rencontre avec les artistes nous tient aussi particulièrement à cœur. Elle permet aux jeunes d'échanger sur leur expérience de pratique ou de comprendre une démarche artistique » confie Morgane Blot. Ainsi, des rencontres entre les élèves de l'école de musique et des professionnels de la musique sont ponctuellement organisées et les élèves disposent d'une carte leur permettant de bénéficier du tarif le moins cher pour les spectacles musicaux du Coléo. Car côté tarif, la Ville veille ! Le Coléo propose un abonnement jeune pour les moins de 18 ans ou les étudiants de moins de 26 ans permettant de réserver des spectacles à coûts réduits. Cet abonnement est aussi valable dans d'autres salles du territoire : à l'Espace Aragon à Villard-Bonnot, à l'espace Paul Jargot à Crolles et à l'Agora à St-Ismier. Par ailleurs, au cinéma, des séances sont dédiées aux familles avec des tarifs préférentiels. Enfin, à la médiathèque, les moins de 18 ans bénéficient de la gratuité. Ne vous fixez plus de limites !



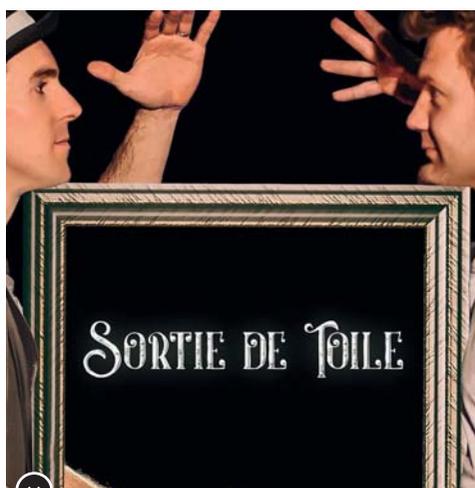
[AGENDA]

À L'AUTOMNE 2 SPECTACLES FÉÉRIQUES



Sol Bémol, c'est du jamais vu ! Deux musiciens et acrobates défient la gravité et nous surprennent dans une ascension aussi inattendue que mélodieuse.

Vendredi 9 novembre à 20h30. À partir de 5 ans.



Sortie de Toile, spectacle proposé par la Compagnie Vibration visuelle, est un concentré de magie en musique.

**Dimanche 18 novembre à 17 heures.
À partir de 6 ans.**

En amont du spectacle, toutes les classes de Pontcharra qui découvriront *Sortie de toile* en séance scolaire ont profité de la visite d'une exposition sur l'histoire de la magie, animée par la compagnie.

TÉMOIGNAGE



Lisa Mielliet
abonnée jeune
au Coléo

« Un spectacle,
c'est une énergie
qui vous emporte »

Derrière un écran, on peut voir beaucoup de choses mais un spectacle, c'est une autre dimension : on partage une ambiance avec une salle, on a l'impression qu'on s'adresse directement à nous, on est plongé tout entier dans l'émotion.

Mes parents m'ont aussi transmis ce goût. Au collège, j'avais vu plusieurs spectacles et j'avais apprécié. Cette saison m'a particulièrement séduite. Je vais voir neuf représentations dont certaines à moins de 10 €, c'est une chance de découvrir des créations artistiques et d'être émue à ce prix-là !



Week-end de La Rosière : de la joie et de l'émotion

Pendant trois jours, du 24 au 26 août, les animations et festivités, placées sous le signe des couleurs, ont animé la ville et ravi petits et grands.

Le couronnement de Mathilde Pasco, élue Rosière 2018, a été célébré dimanche 26 août.

Émue, la nouvelle Rosière a fait part de sa fierté d'être l'ambassadrice de la commune pendant un an. Le Maire Christophe Borg, a reçu, à cette occasion, Graziella Erbetta, adjointe au Maire de Rovasenda, la commune piémontaise jumelée avec Pontcharra.



Galerie photos sur pontcharra.fr

VOS RENDEZ-VOUS CE TRIMESTRE

OCTOBRE

VENDREDI 26

Sortie de résidence Cie des Gentils
18h Le Coléo

SAMEDI 27

Portes ouvertes trains à vapeur
Organisées par Le Grésivaudan
Vapeur Club
Dès 14h rue Jean Pellerin

MERCREDI 31

JUSQU'AU 3 NOVEMBRE

Enduros Carpes
Organisé par L'AAPPMA
9h-19h plan d'eau des Lônes

NOVEMBRE

DIMANCHE 4

Loto
Organisé par le sou des écoles
César Terrier
13h30-18h30h Le Coléo

MERCREDI 7

Conférence « Plein feux sur
le chauffage au bois »
Organisé par le Grésivaudan
20h-22h Mairie

DIMANCHE 11



Cérémonie
du centenaire du 11 Novembre
11h Monument aux morts,
parc Saint-Exupéry

DIMANCHE 11, LUNDI 12

Cross National Bayard
Organisé par le CAPRG
île Fribaud

MARDI 13

Film : « Aigle et Gypaète,
les Maîtres du Ciel »
En présence de Véronique Lapied
18h et 20h30 Cinéma Jean Renoir

VENDREDI 16

Le petit déj' de l'éco
Rencontre entre les acteurs
économiques
7h30-9h Mairie

DIMANCHE 18

Bourse aux skis
Organisée par le CTM
Dépôt 9h-12h / Vente 13h30-17h30
Gymnase César Terrier

JEUDI 22

Forum Osez l'entreprise
9h-19h CCI de Grenoble

DIMANCHE 25

Repas des aînés
Organisé par Le CCAS
12h Le Coléo

MERCREDI 28

Conseil Municipal
20h Mairie

VENDREDI 30

Accueil des nouveaux habitants
18h30 Mairie

VENDREDI 30, SAMEDI 1ER

Collecte alimentaire
Organisée par La Banque alimentaire
de l'Isère et Équilibre
Sortie de Super U et Lidl

DÉCEMBRE

SAMEDI 1^{ER}

Gala de boxe
Organisé par L'Académie
Bayard Boxe
18h-24h Le Coléo

DU VENDREDI 7 AU DIMANCHE 9

Téléthon
Organisé par l'association
Pontch'éthon

MARDI 11, MERCREDI 12

Remise des paniers gourmands
9h-12h et 14h-16h Mairie

VENDREDI 21

Audition de l'école
de musique municipale
20h Le Coléo

AVANT LE 31

Inscriptions sur les listes électorales
Démarche sur service-public.fr ou
en Mairie

JANVIER 2019

MERCREDI 9

Don du sang
9h-12h et 16h30-20h Le Coléo

DIMANCHE 13

Loto
Organisé par la Paroisse St Hugues
13h30-18h Le Coléo

SAMEDI 19

Cérémonie des vœux du Maire à
la population
18h Le Coléo

JEUDI 24

Conseil municipal - vote du budget
20h Mairie



SAISON CULTURELLE

2018 - 2019 LE COLÉO



VENDREDI 9
NOVEMBRE
20H30

SOL BÉMOL
CIRQUE POÉTIQUE DÈS 5 ANS



DIMANCHE 18
NOVEMBRE
17H

Jeune public

SORTIE DE TOILE
MAGIE ET MUSIQUE
DÈS 6 ANS



DIMANCHE 16
DÉCEMBRE
15H30 ET 17H30

Jeune public

À DEUX MAINS
DANSE HIP HOP DÈS 3 ANS



VENDREDI 11
JANVIER
20H30

VOLPONE
THÉÂTRE DÈS 10 ANS

Retrouvez l'agenda sur le site Internet de la Ville :
www.pontcharra.fr

Contact billetterie Bureau d'Information Touristique :
04 76 97 68 08



Ouvert 7j/7
de 10h30 à 23h



PONTCHARRA



Version
VillaVerde

JARDINERIE-DÉCORATION-ANIMALERIE
ACCESSOIRES CULINAIRES
EPICERIE FINE

PONTCHARRA
Avenue de la gare

Mr. Bricolage
AMÉNAGER BRICOLER JARDINER DÉCORER

Tel. 04 76 97 60 56

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Compagnie Fiduciaire Grésivaudan
Société d'Experts-Comptables

371 Avenue de la Gare – 38530 PONTCHARRA
Tél. 04 76 97 31 23
Pontcharra@cfg-europe.com
www.fiduciaire-gresivaudan.com

Vous aide à piloter votre entreprise :
Prévisionnels, tableaux de bord mensuels,
situations intermédiaires, bilans de fin d'exercice
Egalement implantée à La Rochette-Allevard-Crolles-
Echirolles-Voirion-Le Touvet et Chambéry



Retrouvez l'actualité de la Ville
sur pontcharra.fr

Inscrivez-vous à la lettre
d'information



Vous souhaitez figurer dans une prochaine parution (janvier, avril, juillet, octobre) ?

Prendre contact avec le service Communication - tél. 04 76 97 11 65 - mél. maurice.bucci@pontcharra.fr.